Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 16 (1970)

Heft: 12

Rubrik: Hôpital suisse de Paris

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASSOCIATION DE L'HOPITAL SUISSE DE PARIS

10, rue Minard 92 - Issy-les-Moulineaux chèques postaux : PARIS 6444-00

HOPITAL SUISSE





De gauche à droite : au micro, le président de l'hôpital, M. André Geiser, le ministre Robert Boulin, notre ambassadeur, M. Pierre Dupont, M. Pierre Graber, conseiller fédéral (assis)

Un hôpital suisse à Paris

Paris, le 23 octobre 1970. L'Hôpital suisse de Paris a été officiellement inauguré ce jour en présence de M. Robert Boulin, ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale, de Monsieur le Conseiller fédéral Pierre Graber, chef du Département politique fédéral et de M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse en France. De nombreuses personnalités françaises et suisses assistaient à cette manifestation.

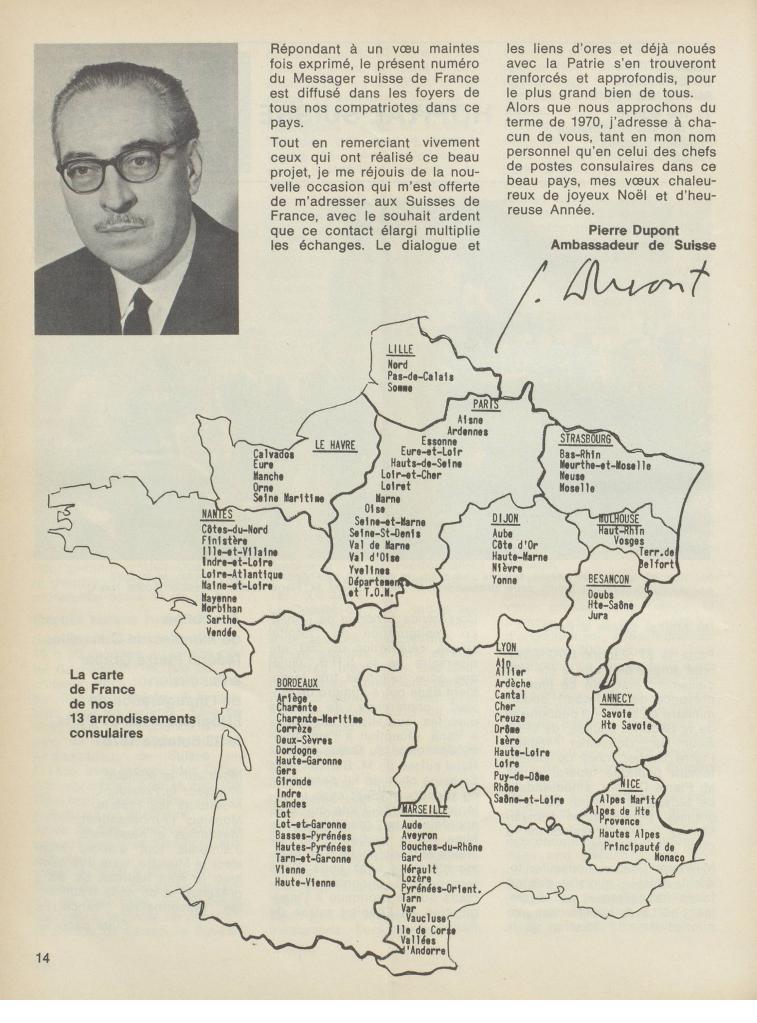
M. Pierre Graber, conseiller fédéral, notre « ministre des affaires étrangères », prit également part à de nombreuses manifestations : 16° session de la

Conférence générale de l'Unesco, inauguration de l'hôpital suisse, célébration du 150e anniversaire de la S.H.B. (sujet que nous traiterons très largement dans notre numéro de janvier), conférence de presse avec les journalistes accrédités à Paris, réception à l'ambassade de Suisse du Groupe folklorique suisse de M. Blattner, etc. Semaine chargée lui permettant de prendre contact avec la co-Ionie suisse de Paris qui a su apprécier la gentillesse de Mme Pierre Graber et la cordialité et la simplicité d'un homme d'Etat de chez nous. Nous reproduisons ci-contre le discours qu'il a prononcé à l'inauguration de l'hôpital suisse de Paris.

Allocution
de Monsieur le Conseiller
fédéral Pierre Graber
à l'occasion
de l'inauguration de
l'Hôpital suisse de Paris
le 23 octobre 1970

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
Messieurs les Préfets,
Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames et Messieurs,
J'aimerais tout d'abord Monsieur le Ministre, vous dire combien je suis heureux de votre
présence et de celle d'éminentes personnalités françaises.

Suite page 19.



Suite de la page 13.

Elle témoigne de la large perspective franco-suisse que les promoteurs de l'Hôpital suisse de Paris ont eue sans cesse à l'esprit.

L'inauguration d'un tel ouvrage constitue un événement qui touche à la fois notre cœur et notre raison.

Notre cœur parce que nous avons sous les yeux, sous l'aspect visible que ses architectes et maîtres d'œuvre lui ont donné, ce qui ne fut d'abord et longtemps qu'une inspiration généreuse. Apparue au milieu du XIX^e siècle, puis entrant dans une phase active dès 1947, combien d'obstacles cette idée n'a-t-elle pas dû surmonter, quels risques n'a-t-elle pas courus d'être emportée par le mouvement du temps ?

Tel qu'il nous apparaît aujourd'hui, cet hôpital atteste qu'il répond à une volonté profonde et qu'il a su polariser des dévouements à toute épreuve.

Devant cet imposant bâtiment, je ressens vivement l'impulsion à laquelle il donne une forme tangible dans l'espace. Sous son apparence, alliant l'élégance à la sobriété, je le vois comme l'aboutissement d'un projet unissant, d'une génération à l'autre, les forces vives de la communauté des Suisses de Paris. Une fois de plus, la solidarité dans l'enthousiasme et la ténacité mènent à bonne fin une œuvre qui fait l'objet de notre légitime fierté.

J'y vois plus qu'une heureuse réalisation : un encouragement à ne jamais douter du pouvoir de conviction et d'attraction d'une grande idée.

La construction de l'Hôpital représente une expérience humaine irremplaçable. Son grand mérite est de s'être déroulée dans un climat de collaboration qu'elle a, par une symbiose continuelle, vivifié et enrichi. Collaboration franco-suisse d'abord, que la présence à mes côtés de M. Robert Boulin, Ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale, symbolise si heureusement.

Je tiens à vous exprimer, Monsieur le Ministre, la vive gratitude des autorités de mon pays pour la grande compréhension et le précieux appui que les animateurs de ce projet ont constamment trouvés auprès des autorités françaises.

L'Hôpital suisse est et demeurera, sur ce plan, un lieu fécond de rencontres et d'échanges, s'inscrivant ainsi dans une tradition séculaire de coopération et d'amitié.

L'Hôpital est également le fruit de l'intense collaboration entre Suisses de la région parisienne, groupés dans leur association, et compatriotes de l'intérieur, animés par le Comité suisse. Il représente l'un des plus heureux aspects du resserrement tant souhaité des liens entre les Suisses de l'étranger et la patria

Ceux qui longtemps ont porté ce projet à bout de bras ont su faire converger vers lui, venant de tous les horizons, des concours nombreux et efficaces qui trouvaient leur unité dans le service de l'intérêt général. Au moment de confier à son destin l'Hôpital suisse de Paris, de marquer officiellement son entrée et sa mission dans la communauté des hommes, cette cérémonie sollicite également notre raison.

Après avoir conçu et réalisé le bâtiment, comme un navire dans un chantier naval, il s'agit maintenant de le faire voguer vers la haute mer. Expérience différente, certes, mais tout aussi exaltante que celle que vous venez de mener.

La collaboration que nous avons évoquée trouvera désormais dans l'hôpital un champ d'action quotidien. Ce sera le terrain où Français et Suisses, de l'intérieur et de l'extérieur, travailleront en commun, où Français et Suisses seront soignés ensemble. L'hôpital suscitera une fructueuse complémentarité des thérapeutiques et de la recherche, mais il ser-

vira surtout de cadre à une formation, à une réflexion collectives.

Par cet aspect de sa mission, il se situera dans le droit fil de l'une des plus hautes exigences de notre temps : remettre l'homme au centre de notre évolution, assigner sa dignité comme finalité à toutes nos entreprises.

L'événement que nous vivons en ce moment dépasse donc largement son propre cadre. Il est l'un des hauts moments d'une démarche qui, par son esprit et par son cheminement, acquiert une valeur exemplaire. Les qualités qu'elle requiert, sa mise en œuvre des efforts personnels réunis dans le souci du bien commun, nous en avons aujourd'hui un besoin pressant dans tous les secteurs de notre vie nationale.

A notre époque où la tentation de repliement sur soi-même peut séduire jusqu'aux meilleurs esprits, où les exigences quotidiennes deviennent de plus en plus harassantes, le mérite des animateurs de l'Hôpital suisse n'en est que plus grand. En étendant spirituellement et matériellement notre patrimoine, c'est notre communauté tout entière qu'ils ont enrichie d'une expérience exemplaire. Pour cela qui est, à mes yeux, l'essentiel, nous ne remercierons jamais assez M. André Geiser, Président de l'Association de l'Hôpital suisse et les membres de son Comité.

Ceux qui, membres des comités antérieurs ou donateurs, apportèrent une pierre à cet édifice et se sont acquis des droits à notre reconnaissance me pardonneront de ne pas les citer. Ils sont trop nombreux.

En recevant, par mon intermédiaire, le salut et les vœux du Conseil fédéral, ils considéreront, j'en suis certain, que par sa hardiesse et son harmonie, cet hôpital évoque éloquemment leur œuvre collective, dont il portera longtemps témoignage. Par les éminents services qu'il rendra, par l'esprit qui

rayonnera de ce nouveau foyer, il transmettra dans le temps l'élan de générosité qui a présidé à cette création.

Ainsi, cette première réussite sera également un encouragement d'une grande portée lorsque le moment sera venu de poursuivre le développement des objectifs initiaux de ses réalisateurs. Je forme le vœu qu'ils continuent alors à bénéficier de la même conjonction de bonne volonté et de dévouement.

Maison suisse de retraite

Les pensionnaires de la Maison suisse de retraite seraient heureux et très reconnaissants si un billard pouvait être mis à leur disposition. Prendre contact avec la direction:

Tél: 642-21-41. Merci.

les arts

La Section de Paris de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses expose à la Cité internationale des Arts

Nul n'ignore dans la colonie suisse de Paris la munificence de M. Edouard Sandoz.

Les artistes moins que quiconque, car notre grand sculpteur animalier leur a toujours accordé très généreusement son appui. L'on connaît le rôle prépondérant qu'il a joué à la Fondation Taylor qui les secourt quand l'âge ou la maladie pèse trop lourdement sur eux. La Cité internationale des Arts, dès ses débuts, éveilla également sa bienveillante attention; l'un des studios réservés aux musiciens est une fondation Sandoz S.A. et désormais, grâce à lui, une double et magnifique salle d'exposition permet aux résidents et à quelques privilégiés de montrer leurs œuvres dans des conditions exceptionnellement favorables : parois tendues de jute ou restées en briques très ingénieusement ajustées, spots installés sur rails permettant de modifier l'éclairage à volonté, système d'accrochage les plus récents, tout concourt à conférer aux artistes leur valeur maximale.

Une charmante salle de concert attenante y permet en outre de réaliser la liaison des arts. Les artistes suisses de la Sec-

tion de Paris avaient cette foisci un grand problème à résoudre. Après plusieurs années de recherches et de pourparlers pour trouver un musée suisse qui les accueille dans ses salles, ils ont obtenu du Kunsthaus d'Aarau la promesse d'une exposition au cours du premier trimestre de 1971 sous la rubrique: « Les Suisses de Paris ». Il s'agissait donc de donner beaucoup plus d'ampleur à leur manifestation annuelle en y adjoignant tous ceux qui comptent actuellement dans les arts plastiques à Paris; ceci afin que la Commission du Musée d'Aarau pût venir faire son choix en toute connaissance de cause.

Les locaux que l'Ambassade leur met très aimablement à disposition s'avérant trop restreints dans l'espace et le temps, il fut nécessaire d'en découvrir de plus vastes et les salles Edouard Sandoz récemment inaugurées s'y prêtaient à merveille.

C'est donc là, au sous-sol de la Cité internationale des Arts qu'une cinquantaine d'artistes suisses tant peintres, sculpteurs que graveurs — il y figure également la maquette et la documentation d'un architecte exposent du 26 novembre au 5 décembre leurs œuvres les plus caractéristiques. Jamais encore la Section de Paris n'a mis sur pied une exposition d'une telle envergure dans la capitale française et il est à souhaiter qu'elle soit un tremplin à celle du Musée d'Aarau le printemps prochain, puis à celle également que la Suisse projette de faire à Paris au cours de l'été.

Rappelons que la Section de Paris est une des 14 subdivisions de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses; l'une des premières constituées et la seule subsistant à l'étranger. Les membres actifs (artistes professionnels), n'y peuvent entrer qu'après le verdict de deux jurys successifs. Pour ce qui est des membres-associés, la Section les reçoit à cœur et bras ouverts car leur modeste cotisation (20 F annuellement) est un des postes les plus importants de son budget. Chaque année une gravure inédite en nombre très limité est tirée à leur intention. Les inscriptions peuvent se faire au siège de la Section : 152, boulevard du Montparnasse, Paris 14e - Le compte de chèque postal étant CCP 22.139-65 PARIS. Edmond Leuba.

Fédération des Sociétés Suisses de Paris

Harmonie Suisse de Paris 39, avenue Gambetta 75 - Paris (20°) Groupement des Eclaireurs Suisses de Paris 10, rue des Messageries 75 - Paris (10°) Société Suisse de Gymnastique de Paris 7, rue Blanchard 92 - Fontenay-aux-Roses Société Suisse de Tir de Paris 11, rue Jean-Bologne - Paris (16°) Union Sportive Suisse de Paris 3, rue Félix-Ziem 75 - Paris (18°) Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes Suisses 152, bd Montparnasse 75 - Paris (14°) Union Technique Suisse Section de Paris 359, rue St-Martin 75 - Paris (3°) Hôpital Suisse de Paris Rue Minard 92 - Issy-les-Moulineaux Cercle Commercial Suisse de Paris 10, rue des Messageries 75 - Paris (10°) **Pro Ticino** 77, rue de la Convention 75 - Paris (15°) Cercle Suisse Romand 10, rue des Messageries 75 - Paris (10°) Société Helvétique de Bienfaisance de Paris 21, av. Jean-Jaurès 92 - Issy-les-Moulineaux Maison Suisse de Retraite Paris 4, rue Minard 92 - Issy-les-Moulineaux